



**Mairie de Montfaucon**

14, rue des Fontaines  
25660 MONTFAUCON  
03 81 81 45 71

*mairie.montfaucon@wanadoo.fr*  
*www.montfaucon25.fr*

**COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mardi 22 janvier 2019 à 20h**

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, le mardi 22 janvier 2019 à 20h, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

**Sont présents :**

**Messieurs :** Pierre CONTOZ, Michel CARTERON, Cyril DELITOT, Guy LAITHIER, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX

**Mesdames :** Frédérique BICHET BRAILLARD, Stéphanie BOITEUX, Françoise JOURNOT, Dominique GRISOT, Christine MOLLIER, Corinne PETER

**Absents excusés :**

Catherine ALLIMANN donne procuration à Stéphanie BOITEUX  
François BERTHET-TISSOT donne procuration à Dominique GRISOT  
Renaud GAUDILLÈRE donne procuration à Géraldine VALLOT VUITTON  
Géraldine VALLOT VUITTON donne procuration à Christine MOLLIER

**Absent :**

Nicolas-Alessandro SAURET

**1 – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire propose Hervé TOURNOUX comme secrétaire de séance.

**Approuvé à l'unanimité.**

**2 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

A l'ordre du jour présenté, sont ajoutées des AFFAIRES DE VOIRIE, RESEAUX ET BATIMENTS : arrosage, modification de la cuve.

**Ainsi complété, l'ordre du jour présenté est adopté à l'unanimité.**

**3 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 décembre 2018**

**Sans modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

**4 – AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

◇ **Contrats d'assurances auprès de GROUPAMA – Avenants.** Alain RICHARD, Conseiller municipal, conformément à la demande de la précédente séance de conseil municipal, présente l'avenant au contrat VILLASSUR:

- prenant en compte les transferts de compétence.
- Explicitant la situation des bénévoles de l'association le Château

**A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à signer ces avenants courant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2013. L'ensemble des quatre cotisations passe 10 185.32 € à 10 015.84 €.**

◇ **Concessions au cimetière.** Le Maire présente les demandes :

- De M. Gérard MASSENA, caveau de 3.5 m<sup>2</sup> – carré 1 n°23 – durée 30 ans – prix 300 €

- De M. et Mme BECHER, columbarium – carré 6 case A – durée 30 ans – prix 1 250 €. Mme MICHEL épouse BECHER abandonnant la concession 169 du 1<sup>er</sup> mai 2006, carré 2 n°82 une somme initiale de 122 € lui sera remboursée.

**Adopté à l'unanimité.**

◇ **Ouverture anticipée de crédits d'investissement.** A l'unanimité, le conseil municipal ouvre des crédits aux comptes :

imputation	Libellé	Crédits anticipés 2019
2116	cimetière	1 300
2117	bois et forêts	2 400
21311	Hôtel de ville	2 000
21312	bâtiments scolaires	4 500
2131	autres bâtiments publics	5 600
2151	Réseaux de voirie	63 200
21534	Réseaux d'électrification	3 500
2168	Autres collections et œuvres	350
2183	Matériels de bureau et informatique	750
2184	Mobilier	300

◇ **Remboursement frais déplacement.** Le Maire rappelle le déplacement à l'Assemblée Nationale de trois conseillères municipales. **Le conseil municipal unanime autorise le remboursement des frais personnels engagés, soit 30 €, au titre de la formation.**

**Il précise qu'il en sera de même pour le déplacement au Parlement Européen. Cette disposition concerne à la fois les élus et/ou les agents.**

◇ **Indemnités des élu(e)s : nouvel indice de référence.** Conformément à la réglementation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'indice de référence fixant les indemnités d'élu(e) devient l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. L'incidence budgétaire est minime. **Adopté à l'unanimité.**

## **5- AFFAIRES DE PERSONNELS**

◇ **Recrutement au périscolaire.** Corinne PETER présente :

1/ la candidature de Pierre-Nicolas ROTH, éducateur au football-club et qui doit finaliser son BAFA. Elle rappelle aussi que le personnel du périscolaire est « à flux tendu » et qu'une absence peut déstabiliser l'encadrement réglementaire.

**C'est pourquoi, le conseil municipal unanime autorise le Maire à recruter, sous statut de vacataire, un agent au périscolaire pour faire face à une absence non programmée.**

2/ la demande de bénévolat de Mme Christine CONTOZ, pour renforcer l'équipe périscolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

◇ **Recrutement aux services techniques.** Le Maire rappelle la décision de recrutement de M. Franck CERIEIRO, aux services techniques au printemps 2019. En attendant et pour aider Yves BORDY, il propose le recrutement de Pierre-Nicolas ROTH (voir ci-dessus), CDD du 1<sup>er</sup> février au 5 juillet 2019 – temps complet. Son planning de travail serait réparti entre les services techniques, le périscolaire et le SIVU SAGES. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Départs à la retraite.** Le Maire présente les demandes de radiation des contrôles, au 1<sup>er</sup> juillet 2019 de Mesdames Michèle VUILLEMOT et Marie-Odile FIGON. **Le conseil municipal unanime autorise le Maire à lancer les appels à candidatures.**

## **6 – AFFAIRES SCOLAIRES, SOCIALES ET ASSOCIATIVES**

◇ **Dates ALSH Ruches et chantiers jeunes.** Corinne PETER, Adjointe, présente les dates des ALSH 2019 :

- Ruche de printemps : du lundi 15 au vendredi 19 avril

- Ruche d'été : un sondage sera effectué auprès des parents sur les créneaux envisagés :
  - ✓ du lundi 8 au vendredi 26 juillet
  - ✓ **Ou** du lundi 8 juillet au vendredi 2 août
  - ✓ **Ou** du lundi 8 juillet au vendredi 9 août
  - ✓ **Et peut-être** du lundi 26 au vendredi 31 août
- Ruche d'automne : du lundi 21 au vendredi 25 octobre
- Chantiers de jeunes : du lundi 15 juillet au Vendredi 9 août

### **Adopté à l'unanimité**

◇ **Rachat d'un chapiteau au football-club.** Propriétaire d'un chapiteau de 72 m<sup>2</sup>, le football club propose son rachat, 869.90 €, par la commune pour une mise à disposition à l'ensemble des associations. **Adopté à l'unanimité.**

## **7 – AFFAIRES D'URBANISME ET FONCIERES**

◇ **Bien vacant et sans maître, 8 rue de l'Agueduc.** Le Maire rend compte que les conditions de publication d'un arrêté pour que les éventuels propriétaires se fassent connaître sont remplies. **A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à publier cet arrêté dans le quotidien régional.**

## **8 – AFFAIRES DE PATRIMOINE**

◇ **Restauration d'un tableau de l'Eglise.** Jacques TONNERRE Adjoint rappelle la découverte d'un tableau à l'Eglise. Afin de le restaurer et après consultation, **le conseil municipal unanime retient le devis de Mme CRETIN-GIRARD, d'un montant de 3 230 €. L'association de l'Eglise – Patrimoine Historique en prenant en charge 50 %.**

## **9 – AFFAIRES AGRICOLES, FORESTIERES ET D'ENVIRONNEMENT**

◇ **Affouage 2019.** Guy LAITHIER, Adjoint propose de fixer la part d'affouage ainsi : 20 stères x 7 € = 140 €. **Adopté à l'unanimité.**

Par ailleurs, le bois stockés vers le skate-park est mis en vente à 15 € / stère. **Adopté à l'unanimité.**

## **10 – AFFAIRES DE VOIRIES, RESEAUX ET BATIMENTS**

◇ **Logement du presbytère, 57 rue du Comté de Montbéliard.** Hervé TOURNOUX, Adjoint, présente le devis de l'entreprise BALANCHE pour remplacement / mise aux normes du tableau électrique. Montant 478.84 €. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Chaudière salle d'accueil : remplacement indispensable.** Hervé TOURNOUX, Adjoint rappelle que la chaudière de la salle d'accueil est HS, et compte tenu des activités qui s'y déroulent (cantine scolaire...), son remplacement est indispensable. Gilbert FLEURY, chauffagiste, présente un devis de 18 615 € TTC. **Adopté à l'unanimité compte tenu de l'urgence de remplacement.**

Durant les travaux, un chauffage provisoire de chantier est installé pour la seule activité cantine.

◇ **Renouvellement de la demande de DETR auprès de l'Etat.** Le Maire rappelle que l'attribution DETR pour l'aménagement / accessibilité du parvis de la mairie n'est toujours pas fixée (depuis 2017). **Le conseil municipal unanime demande au Maire de formuler un rappel envers les services préfectoraux.**

◇ **Evolution / rénovation salle d'accueil : assistance de la CAGB.** Hervé TOURNOUX, Adjoint rappelle le projet de rénovation / évolution de la salle d'accueil et l'aide sollicitée auprès de la CAGB en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La mission s'élève à 3 768 €. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Arrosage : modification de la cuve.** Le Maire rappelle qu'il existe des puits et réserves d'eau sur la commune. Ils pourraient servir à un usage agricole. A cette fin, il est nécessaire de modifier la cuve d'arrosage. Le devis de l'entreprise Pagot-Caput – de Saône s'élève à 1 946.23 € HT. **Adopté à l'unanimité.**

## **11 – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE**

◇ **Itinéraire de Grande Randonnée : Via Francigéna.** Le Maire rappelle que la commune adhère à l'association de la Via Francigéna. Il rappelle aussi le parcours de ce chemin dans le village. Après réunion réunissant la CAGB, la Fédération française de la Randonnée Pédestre, il propose de modifier l'itinéraire initial afin que les randonneurs traversent le centre village où ils trouveront des commerces. **Proposition adoptée à l'unanimité.**

◇ **CAGB : évaluation des charges transférées 2018.** Le Maire rappelle que la CLECT (Commission des Charges Transférées) examine et valide les montants des transferts. Pour 2018, l'attribution de compensation par la CAGB est de + 32 342.77 € en fonctionnement et de – 4039.20 € en investissement, sans changement par rapport à 2017. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Grand débat national.** Le Maire expose l'évolution de ce dossier et son souhait d'un débat serein tout en apportant des réponses aux attentes. **Après un long débat, le conseil municipal unanime retient :**

- **Que toutes salles communales seront mises à disposition des associations, groupements même informels, voire à particuliers qui souhaiteraient organiser un débat. Les intéressé(e)s peuvent s'adresser directement au secrétariat de mairie.**
- **Qu'une urne sera installée dans le hall de la mairie, du 1<sup>er</sup> février au 8 mars inclus, pour y recevoir toutes contributions collectives ou individuelles. Celles-ci seront transmises intégralement à la Mission Grand Débat National : 244 boulevard Saint-Germain 75007 PARIS**

Monsieur le Maire informe le conseil :

◇ **Recensement de la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2019.** Jacques TONNERRE, Adjoint, communique le chiffre retenu par l'INSEE, servant de base au calcul de la DGF versée par l'Etat. Montfaucon, compte au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 1 576 habitants.

◇ **Données statistiques de la DGFIP pour la commune.** Le Maire présente plusieurs tableaux :

- Données sociodémographiques
- Données économiques
- Impositions communales
- Situation financière de la commune au 31 décembre 2017
- Encours de la dette en capital
- Capacité de désendettement

◇ **Information sur l'organisation de plusieurs manifestations impliquant la commune.** Le Maire énonce le calendrier 2019 : Après les vœux, le repas des anciens,...

- **Suite des concerts** de Musiques en Perspective à l'Hôtel ALVISET de Besançon : 8 – 9 - 10 février puis 22 – 23 - 24 mars
- **Journée distillation et repas à midi** de l'association LES VERGERS : samedi 9 février
- **Journée internationale de la forêt** : 21 mars 2019 : programme dont périscolaire à envisager
- **Et Nettoyage de printemps** : samedi 30 mars 2019
- **En cette année électorale, remise des cartes d'électeurs aux jeunes de 19 et 18 ans** : samedi 6 avril
- Rappel : Elections européennes le dimanche 26 mai 2019
- **Trail de MONTFAUCON** : mercredi 1 mai
- **Trail des Forts** : dimanche 12 mai
- **Festival EBULLI'SON** : les vendredi 17 et samedi 18 mai
- **Festival de Musiques Besançon-Montfaucon** : du vendredi 24 mai au dimanche 2 juin
- **Rassemblement** des clubs de retraités du Plateau : mardi 4 juin
- **Fête des bénévoles** du Football-club : dimanche 16 juin
- **Nuit des EGLISES** : samedi 29 juin
- **Forum des ASSOCIATIONS** : samedi 7 septembre

- **Randonnée PAS à PAS de Besançon à Montfaucon sur l'itinéraire de la VIAFRANCIGENA** : date à fixer en septembre
- **Soirée conviviale** de l'Association des MONTFAUCON DE FRANCE à la cabane de chasse : les samedis 7 ou 14 septembre
- **Vide grenier** de l'Association des Familles et de l'Association Les Cadichons : dimanche 22 septembre
- **Arts en Fête** de l'association des Familles : dimanche 6 octobre
- **Marché des TERROIRS** : les vendredi 29, samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre
- **Journée Mondiale du Bénévolat**, organisée par le Comité Départemental des Médailles Jeunesse, Sports et Engagement associatif, le 5 décembre

◇ **Déclarations préalables accordées** :

- Michèle SIMARD : construction d'une pergola
- Marcel BARSOT : ravalement de façades
- Eddy MARCHISET : remplacement des menuiseries existantes

◇ **Permis de construire délivré** : Jérôme PIZZUTO, construction d'une maison individuelle d'habitation.

◇ **Permis de construire refusé** : Virginie CONTOZ, construction d'une maison individuelle d'habitation

◇ **Retrait de permis de construire** : Alexandre EME, (PC n° 025 395 18 C0003), construction d'une maison individuelle d'habitation - Dossier retiré à la demande du pétitionnaire.

◇ **Renoncations au droit de préemption urbain.** Elles ont concerné :

- Une maison sur parcelle de 1 563 m<sup>2</sup>, en zone UB, rue de la Vue des Alpes
- Une parcelle de 581 m<sup>2</sup>, en zone N, rue de la Vue des Alpes
- Un garage et parking en zone UA, dans copropriété, chemin des Granges.

◇ **Nuit des Eglises** Jacques TONNERRE informe que cette manifestation se déroulera le 29 juin. Elle sera l'occasion de présenter l'édifice, le tableau rénové (voir point 8). La soirée se terminera par un concert .....

◇ **Mise en place d'un tarif durable de l'eau potable.** Le Maire présente l'expérimentation menée par la CAGB depuis 2016 avec le slogan « Buvez de l'eau du robinet, c'est gratuit ». Cette expérimentation est étendue à tous les foyers de l'ensemble du territoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- Consommation jusqu'à 3 m<sup>3</sup> : gratuit
- Consommation de 3 m<sup>3</sup> à 100 m<sup>3</sup> : tarif normal
- Consommation supérieure à 100 m<sup>3</sup> : tarif de Confort : tarif normal + 0.02 €

◇ **Présentation des besoins de travaux de voiries à la CAGB.** Le Maire rappelle le transfert de la voirie et de l'éclairage public depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, à la CAGB. Il rappelle aussi la mise en place de comités de secteur qui examinent les demandes communales et leur fonctionnement. Les propositions seront transmises à la CAGB pour étude.

◇ **Groupement de commande avec la CAGB.** Le Maire rappelle que la commune adhère à plusieurs groupements de commande. Un élargissement des collectivités / partenaires est à l'étude.

A 23h30, le Président lève la séance.

Hervé TOURNOUX  
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ  
Maire